



2021-2022

Annexe

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH VACANCES ETE 2022

Site Verniolle

Du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août 2022



Sommaire

1.	Présentation de l'équipe pédagogique :	3
2-	Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation	4
	Les locaux	4
	Déroulement d'une journée	5
3-	Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions.....	9
	Thème :.....	9
4-	Evaluation	11

I. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
Cindy NOLASCO	Directrice	BPJEPS Loisirs tous publics
Roberto REDONDO	Directeur	BAFD en cours
Emilie CAYROLLE	Animatrice	
Clara TALIEU	Animatrice	
Jenny BOUNHOURE	Animatrice	
Estela FERNANDEZ	Animatrice	BAFA
Marco GENTILINI	Animateur	
Elisa PINEL	Animatrice	

2- Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation

Les locaux

Espaces :

- Espace sportif à l'extérieur ;
- Sanitaires de l'école ;
- Une grande salle d'activités divisible en deux (1 salle d'expression, motricité...) qui sert d'accueil ;
- Une salle d'activité (jeux de société, dessin...) ;
- Bibliothèque ;
- Sanitaires ;
- Pour le mois de juillet sanitaires et salles à l'intérieur de l'école.

Une salle de restauration :

Les repas seront préparés par un cuisinier municipal à la cuisine centrale de Verniolle et les menus élaborés par le responsable de la cantine de Verniolle. Les régimes alimentaires : allergies, sans porc et sans viande, végétarien sont pris en compte.

Stockage du matériel :

Depuis avril 2019, le choix est fait de mutualiser le matériel ALSH avec celui de l'ALAE, notamment le mobilier et l'équipement lourd.

Des temps directeurs-directrice ont permis d'organiser cette mise en commun, notamment par la mise en place de règles et d'armoires privatives pour du matériel spécifique. Tout le matériel nécessaire est stocké dans des armoires situées dans les salles d'activités.

Deux pharmacies sont à disposition ainsi qu'une réserve de produits de premiers soins à disposition au bureau administratif.

Elles doivent être contrôlées tous les jours.

Tous les soins donnés et plaintes sont consignés sur la fiche prévue à cet effet.

Sur chaque planche d'appel se trouve une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins et les plaintes des enfants au fur et à mesure de la journée.

Durant toute la journée les enfants et les animateurs devront respecter le protocole sanitaire.

La mise en place des projets et des activités devra aussi respecter ces recommandations (privilégier le matériel individuel lavable ou à usage unique).

- **Appliquer les gestes barrière**

Le lavage des mains : à l'eau et au savon, doit durer 30 sec.

- A l'arrivée ;
- Avant et après chaque activité et /ou changement d'espace ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant et après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets potentiellement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

La ventilation des salles et autres locaux : au minima le matin et le soir (au moins 10 min)

- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

La désinfection du matériel pédagogique collectif (dinette, ballons, cerceau...) doit être effectué après utilisation ou en fin de journée.

Le matériel ne pouvant pas être désinfecté devra être mis en quarantaine à la fin de la journée, pendant 12h pour le matériel extérieur (jeux de grimpe) et 24 h pour le matériel pédagogique (livres, jeux...).

Aucun brassage de matériel ne sera possible sans respect des mesures sanitaires.

Une désinfection et un nettoyage quotidien sera réalisé le soir, par le personnel d'entretien.

Déroulement d'une journée

7h30/9h30 : Accueil du matin

Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille au portail extérieur les enfants et les parents, il demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (si autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et, si nécessaire, note des observations.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur du centre sauf accord du directeur et à condition de se conformer au protocole sanitaire mis en place.

Le directeur dirige l'enfant, l'animateur responsable de l'accueil le réceptionne. L'enfant se lave les mains dès son arrivée.

Arrivée échelonnée des autres animateurs qui ont un rôle de présence active et proposent des petites activités simples, jeux libres, lecture d'histoires, jeux de société ... pas de jeux collectifs, sportifs jusqu'à 9h30 (à partir de 9h00, 1 groupe d'enfants peut aller dans la cour avec un animateur). Penser à utiliser les autres salles en cas de grande affluence.

A partir de 9 heures, penser à la mise en place du matériel des ateliers.

9h30/10h00 : Présentation des activités

Le Directeur ou un animateur désigné fait l'appel.

Un temps d'échanges autour d'une problématique ou question peut être animé. Moment où les enfants peuvent s'exprimer librement.

Présentation des activités.

Rappel de la thématique et échanges.

10h00/11h40 : Activités

Après l'appel, différents ateliers sont proposés. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

Penser à faire ranger le matériel après les activités.

Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.

La désinfection et le nettoyage du matériel sont des tâches qui incombent à l'équipe d'animation. Les enfants ne doivent pas y participer.

Il est nécessaire de mettre en place et de respecter (et faire respecter) l'alternance quotidienne du matériel utilisé.

10h00/11h00 : le directeur (ou animateur désigné) va mettre la table à la cantine. Il veille à respecter le protocole mis en place (hygiène, circulation...) et le plan de table, si besoin.

11h30/12h00 : Avant le repas

Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine, temps libre, WC + lavage des mains.

Il faut utiliser les sanitaires des salles d'activités pour optimiser les temps. Si beaucoup d'enfants, faire laver les mains et toilettes dans les sanitaires de la cantine.

Faire l'appel + prendre PAI + liste + penser à leur lire ou faire lire le menu.

12h00 : Repas

Le directeur s'occupe de servir les repas. Il va chercher en cantine les plats. Il respecte le protocole en place.

Organiser l'espace repas et le nombre d'enfants maximum par table en fonction du niveau protocole en vigueur.

Pour un meilleur fonctionnement du temps repas, les enfants pourront à nouveau manger à 6 enfants par table. Toutefois ce nombre pourra être revu à la baisse en fonction des effectifs.

Le repas doit être un moment convivial, agréable et éducatif. L'animateur joue un rôle pédagogique tant sur l'aspect alimentaire que dans la gestion de la vie quotidienne.

Les animateurs prennent le repas en même temps que les enfants.

13h00/14h00 : Temps calme

Pas de jeux sportifs/collectifs.

Différentes salles sont aménagées afin de proposer plusieurs activités calmes.

Présence active des animateurs qui doivent surveiller et encadrer ce temps. Ne pas laisser les enfants seuls, être vigilant aux échanges et discussions.

Un planning est en place pour les activités du temps calme.

Si les enfants sont fatigués, il est possible de les laisser se reposer, l'animateur sera garant de l'aménagement de l'espace. Il doit y avoir une distance suffisante entre les enfants.

13h30/14h00 : Accueil après-midi

L'accueil est fait par un animateur informé des modalités (même organisation que le matin).

14h00/16h00 : Activités

Après l'appel, présentation des différents ateliers. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

Penser à faire ranger le matériel après les activités.

La désinfection et le nettoyage du matériel sont des tâches qui incombent à l'équipe d'animation. Les enfants ne doivent pas y participer.

16h00/16h30 : Temps libre

Un animateur référent par groupe désigné par le directeur prépare le goûter, installe les bancs, table et vient chercher le goûter au bureau. C'est lui qui s'occupe de faire le service et de débarrasser et ranger.

16h30/17h00 : Goûter

Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

Les adultes prennent le goûter avec les enfants.

17h00/18h30 : Accueil du soir

Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents au portail extérieur qui signalent leur présence en sonnant, il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et décoche l'enfant.

Le directeur appelle l'enfant par talkie-walkie. Il prépare ses affaires, se lave les mains sous la surveillance de l'animateur puis est remis aux parents.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur du centre sauf accord du directeur et à condition de se conformer au protocole sanitaire mis en place.

Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques, ont un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer l'activité de l'après-midi, jeux de sociétés, jeux libres... Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...).

Avant de partir, penser à transmettre au directeur les infos concernant les enfants qu'il doit communiquer aux parents (même si déjà noté dans la case observation).

REGISTRE PHARMACIE : à compléter obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...).

Tous les soins sont consignés sur la fiche pharmacie sur la planche d'appel.

Les pauses des animateurs peuvent intervenir en pleine activité. Prévues et anticipées en avance dès la mise en place des plannings, elles ne doivent pas perturber le bon déroulement de l'activité.

Penser à faire passer les informations utiles au moment du passage de relais.

3- Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

Pour l'été, l'équipe a choisi de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, le vivre ensemble...). Le travail engagé sur l'année autour de la citoyenneté sera poursuivi durant les vacances.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Favoriser le vivre ensemble.	<p>Aménager des temps d'échanges adaptés.</p> <p>Favoriser/adapter les temps d'activité et de vie.</p> <p>Être à l'écoute de soi et des autres</p>	<p>Formaliser des temps de parole/remédiation. Varier les supports.</p> <p>Garantir un traitement juste et équitable (règles de vie, sanctions). Valorisation des individus dans le groupe. Prendre en compte les nouvelles contraintes</p> <p>Sensibiliser à la notion de tolérance. Maintenir une proximité familles/enfants/équipe d'animation. Adapter la communication aux familles (affichage vitre, journal)</p>
Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.	<p>Favoriser la découverte du territoire.</p> <p>Favoriser les échanges entre structures différentes.</p>	<p>Découverte des grands artistes/célébrités ariégeois.</p> <p>Pièces de théâtres sur l'histoire du territoire (Mirepoix, Montségur...).</p> <p>Activités créatives avec des éléments naturels du milieu environnant.</p> <p>Correspondance numérique, Echanges photos et textes...</p>

Thème : cette année, pendant les vacances d'été, le thème retenu pour l'ensemble des accueils de loisirs de l'Agglo Foix-Varilhes est : « **Pendant les vacances, je pars... »**

Nous proposons aux enfants un voyage inoubliable à travers une époque, un univers, un lieu...

A travers ce thème nous souhaitons favoriser le Vivre-ensemble, le partage, la découverte tout en respectant le rythme de l'enfant.

Nous porterons une attention particulière au maintien des partenariats avec lesquels nous travaillons d'habitude (EHPAD, médiathèque...) et qui pourraient avoir un lien avec l'orientation de l'année : la citoyenneté.

Pour le mois d'août, nous aurons une époque et un lieu à faire découvrir/ visiter :

Répartition des Semaines :

- **Du 8 au 15 juillet** : je pars dans un univers à la rencontre des contes et d'histoires (**univers féérique, réalisation de décors et accessoires, théâtre, lecture, différents types d'histoires, enquêtes policières, ...**)
- **Du 18 au 28 juillet** : je pars à l'époque des hommes des cavernes (**la vie, la faune, les grottes et cavernes, décorations, peintures rupestres, la chasse et pêche, ...**)
- **Du 1 au 12 août** : je pars à la découverte des îles et des océans (**les pirates, les explorateurs, les constructeurs, les cultures, la faune et flores, les paysages...**)
- **Du 16 au 31 août** : je pars dans le futur (**les moyens de déplacements, expériences solaires, les modes de consommations...**)



4- Evaluation

Chaque animateur devra pour chaque projet compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Celles-ci seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.

Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).

Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
Favoriser le vivre ensemble.	Aménager des temps d'échanges adaptés.	Des espaces ont été définis. Les espaces sont utilisés par les enfants.	2 espaces sont définis. Des règles ont été définies.
	Favoriser/Adapter les temps d'activité et de vie.	Un « traitement » juste et équitable est mis en place.	2 « problématiques » /semaines. 2 propositions de remédiation/semaine. Des règles de vies sont mises en place. Une échelle de sanctions est en place. Règles et sanctions sont affichées.
	Être à l'écoute de soi et des autres	Des projets inclusifs sont mis en place par les enfants.	Un grand jeu/semaine est Réalisé par les enfants pour les enfants Un stand est mis en place pour le festival des enfants
Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.	Favoriser la découverte du territoire.	L'enfant évolue dans son environnement proche (Infrastructure, parc, sentier de balades, faune et flore...). L'enfant découvre son territoire (musés, curiosités, particularités...).	1 partenariat (ou utilisation lieu) /période. 80% des enfants participent aux sorties
	Favoriser les échanges entre structures différentes.	Les enfants des différents sites se rencontrent autour de projets communs (sorties, activités, spectacles...).	Au moins 1 activité commune a été proposée à chaque période de vacances.